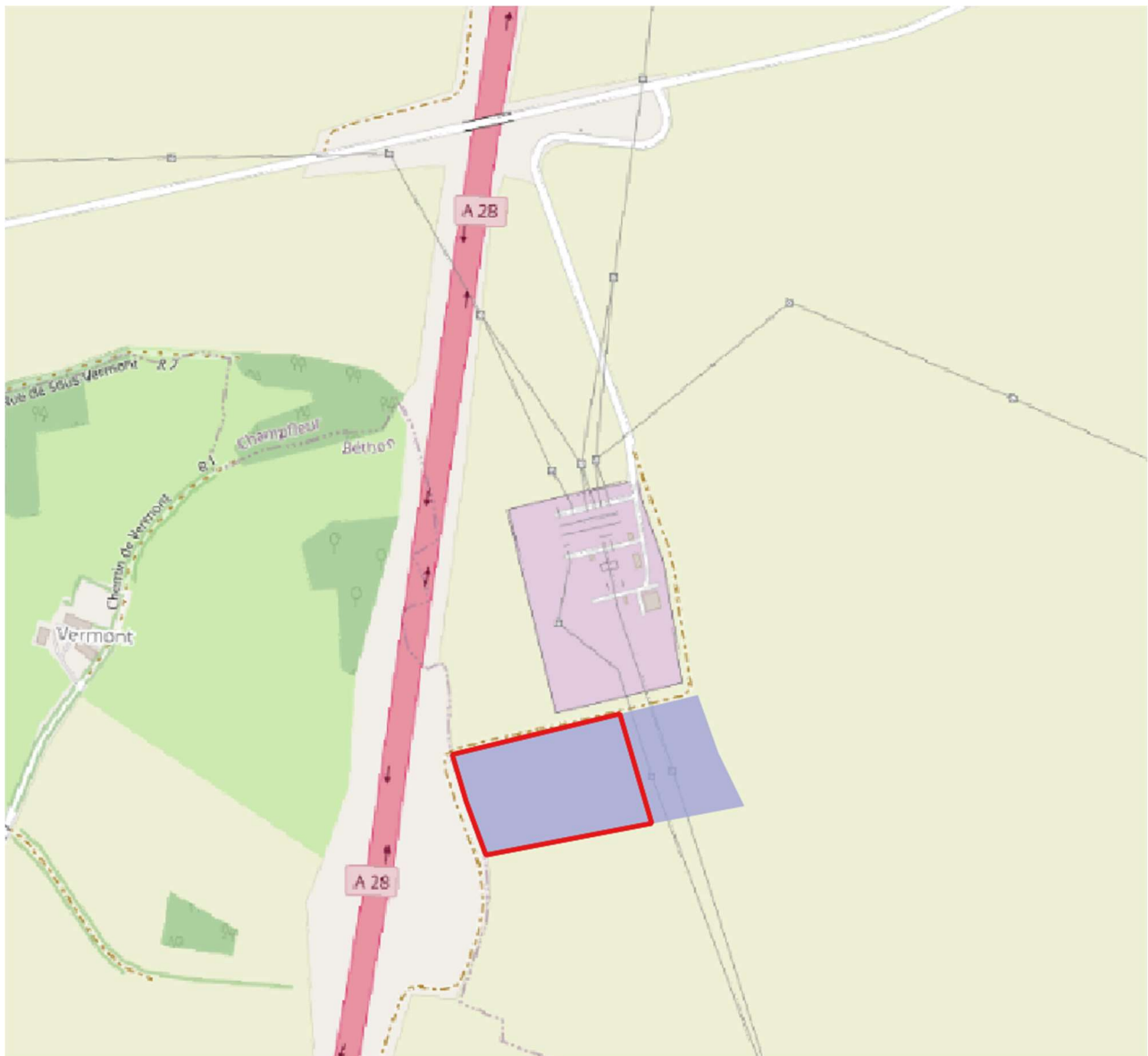


Annexe n°3 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

**Plan de situation du projet**

Localisation, en bleu, de la zone d'implantation de l'Unité de Stockage d'Énergie de Champfleu et délimitation du projet en rouge (cartographie QGIS à l'échelle 1/25000 utilisant le fonds de carte OpenStreetMap). Le projet est actuellement envisagé sur la zone délimitée en rouge mais un dimensionnement différent pourrait amener le projet à s'étendre sur l'ensemble du polygone bleu :



Annexe n°4 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la  
réalisation d'une étude d'impact

### **Photographies de la zone d'implantation**

Vue carte Google Hybrid Map

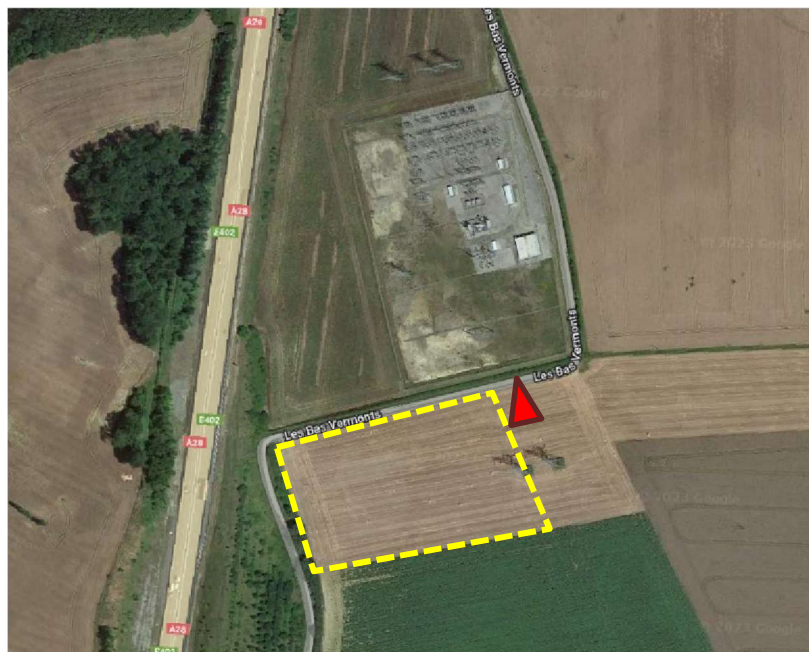
*Zone d'implantation en bleu et délimitation du projet en traits rouges*



*Photographie de la zone de délimitation du projet (en pointillés jaunes), datée de novembre 2023*



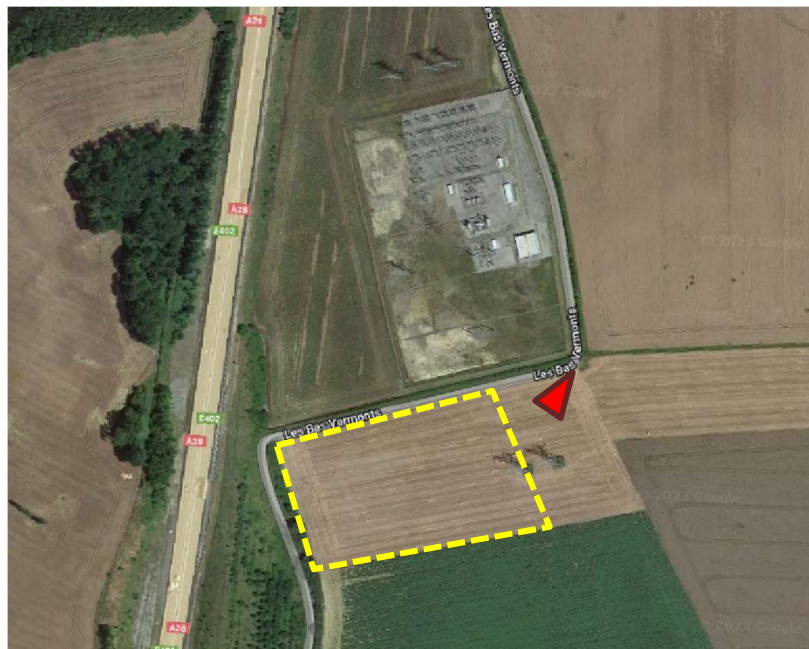
*Position et orientation de la prise de vue (triangle rouge) et localisation de la parcelle (en pointillés jaunes)*



Photographie de la zone de délimitation du projet (en pointillés jaunes), datée de novembre 2023



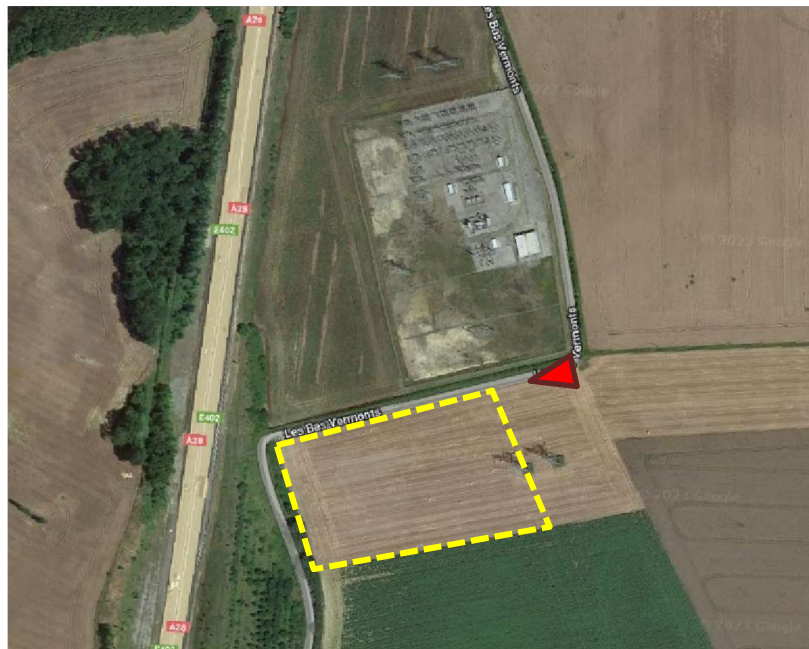
Position et orientation de la prise de vue (triangle rouge) et localisation de la parcelle (en pointillés jaunes)



*Photographie de la zone de délimitation du projet (en pointillés jaunes), datée de novembre 2023*



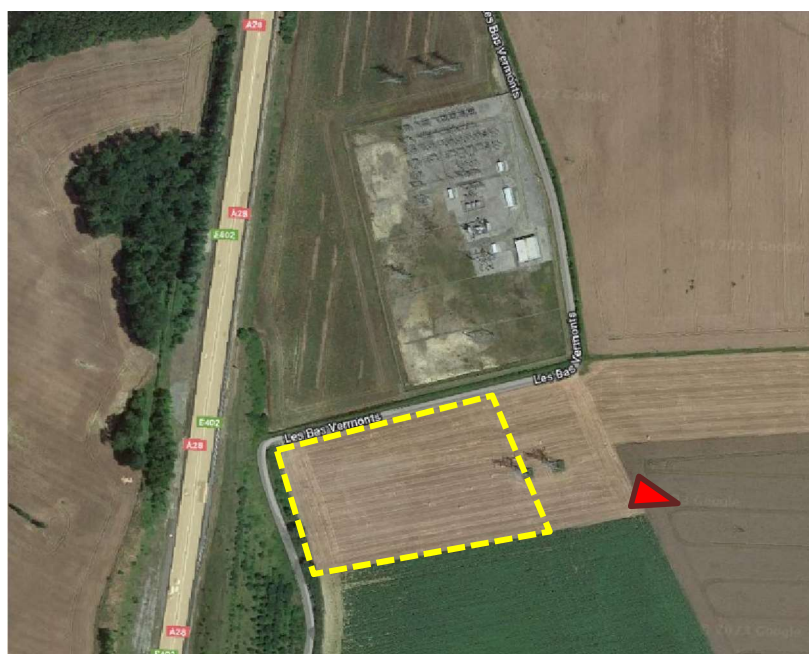
*Position et orientation de la prise de vue (triangle rouge) et localisation de la parcelle (en pointillés jaunes)*



*Photographie vue du ciel de la zone de délimitation du projet (en pointillés jaunes), datée de novembre 2023*



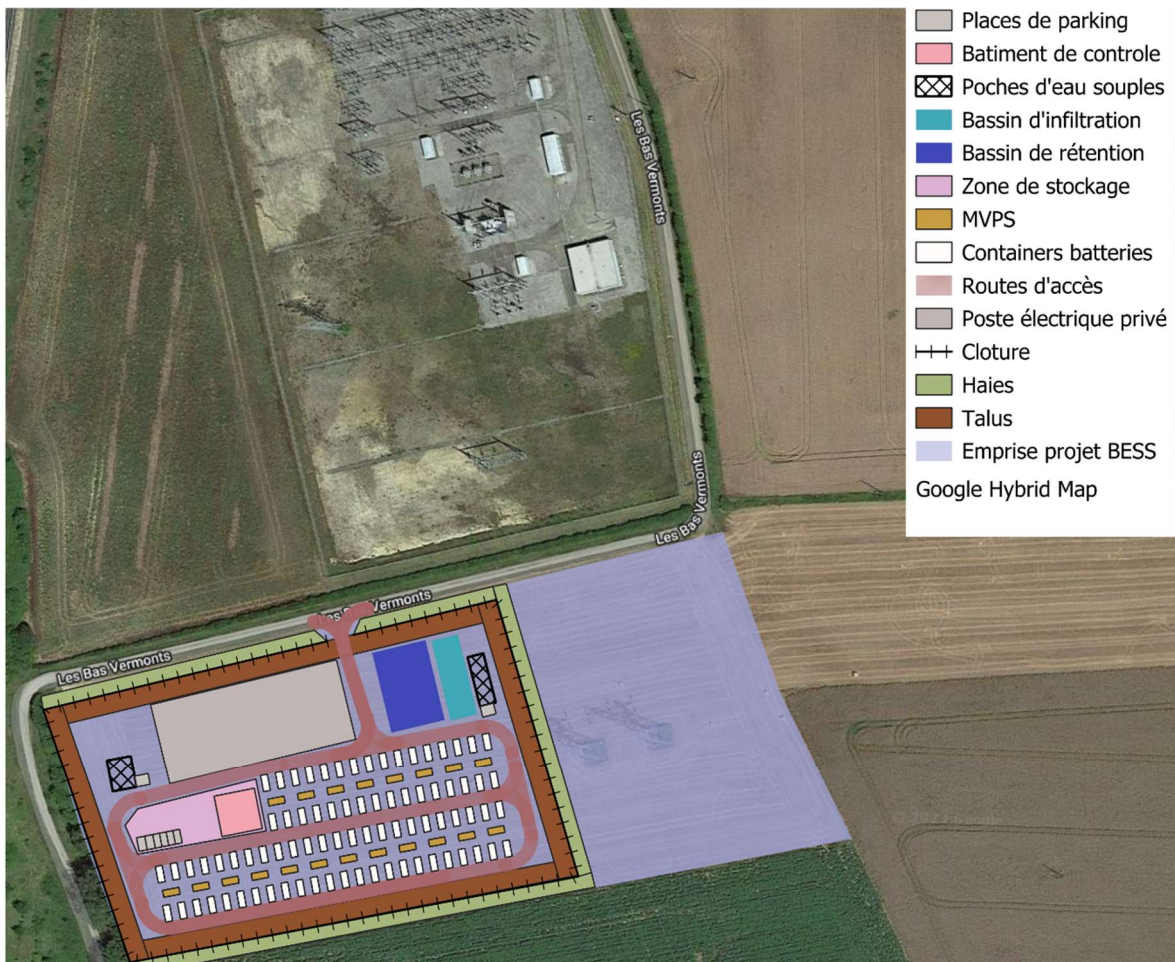
*Position et orientation de la prise de vue (triangle rouge) et localisation de la parcelle (en pointillés jaunes)*



Annexe n°5 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

**Plan du projet**

**Plan préliminaire** de l'Unité de Stockage d'Energie de Champfleur, sujet à adaptations dans le cadre des études technico-économiques du projet (capacité de connexion au réseau, études géotechniques et hydrologiques, choix technologiques...)

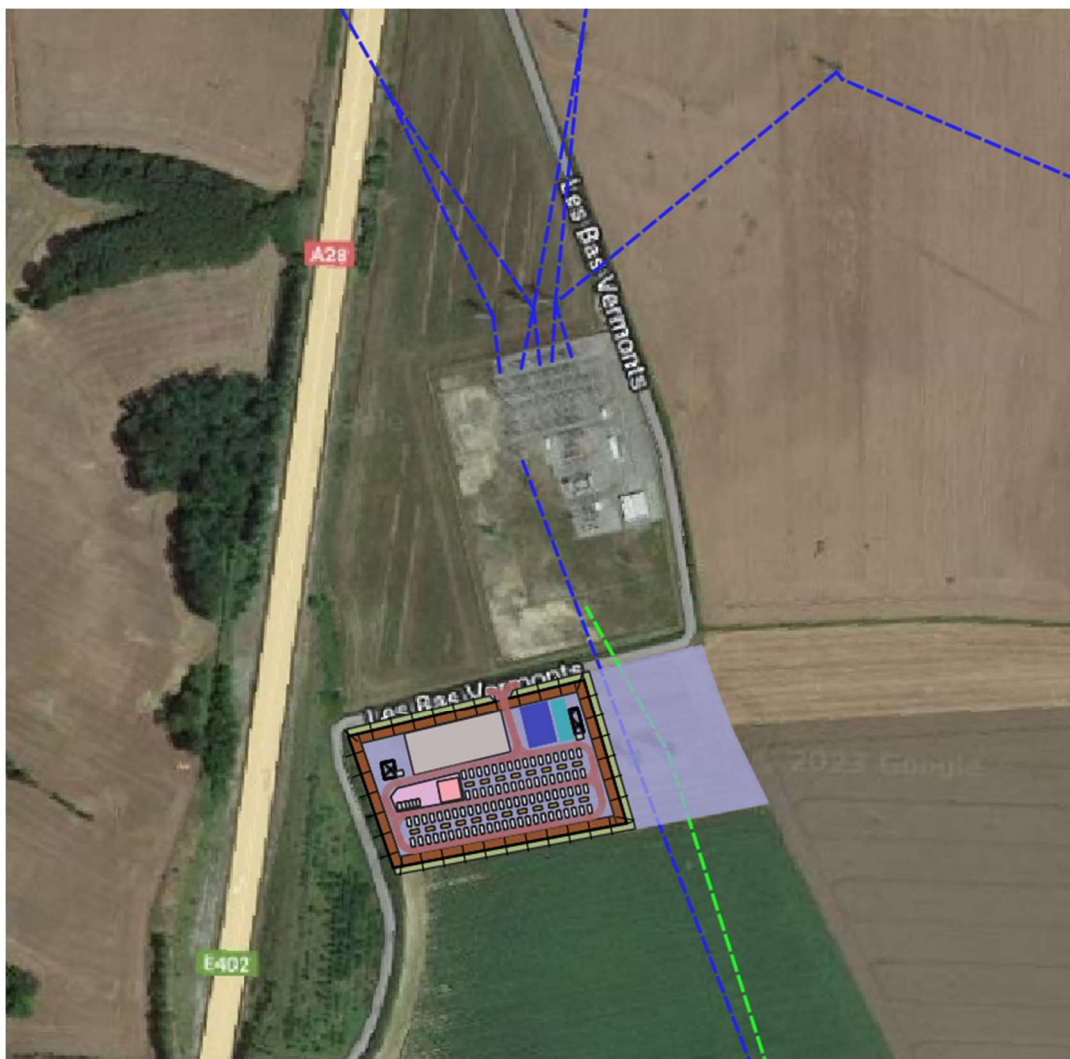


## Annexe n°6 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Abords du projet

Le site d'implantation est envisagé à proximité immédiate du poste électrique publique RTE de Champfleur, à plus de 375m de l'habitation la plus proche, dans une zone largement protégée du regard extérieur du fait des rangées arborées qui encadrent le projet et en dehors de toute zone sensible au niveau environnemental.

Ci-dessous, zone d'implantation de l'Unité de Stockage d'Énergie de Champfleur (cartographie QGIS à l'échelle 1/5000 utilisant le fonds de carte Google Hybrid Map) :



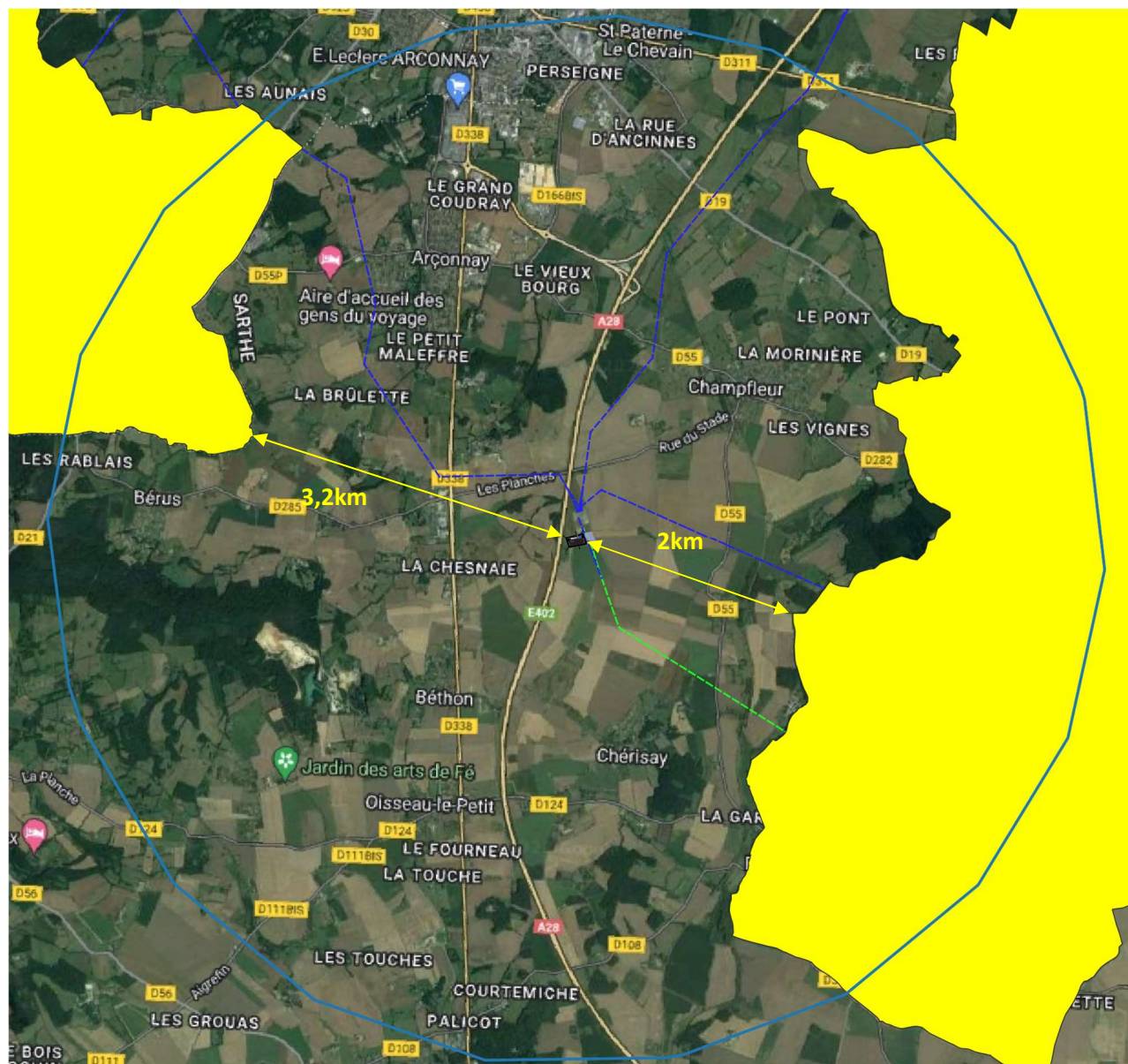


Annexe n°7 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

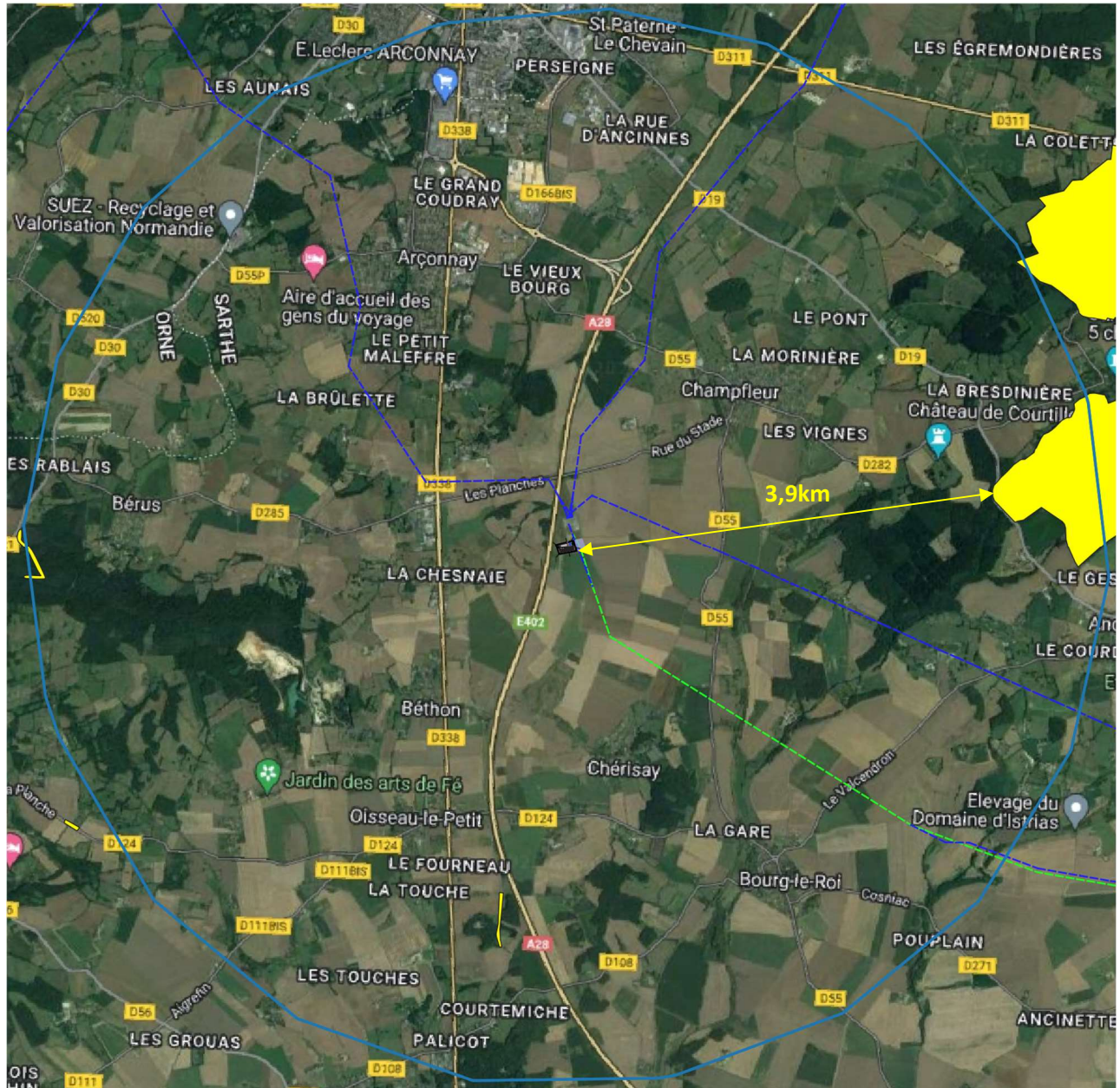
**Plan de situation par rapport aux zones protégées**

Le site d'implantation est envisagé à distance des zones sensibles les plus proches (ci-dessous désignées en jaune, le cercle bleu désignant un rayon de 5km autour du projet) :

- à plus de 2km à l'est et 3,2km à l'ouest du parc naturel régional de Normandie-Maine :



- à plus de 3,9km de la ZNIEFF de type II « FORET DE PERSEIGNE » :



- à plus de 1,5km de la ZNIEFF de type I « PELOUSES CALCICOLES A GROUTEL », à plus de 1,9km de la ZNIEFF de type I « ZONE ENTRE L'ECHANGEUR D'ARCONNAY ET LA D55 », à plus de 2,6km de la ZNIEFF de type I « PELOUSES CALCICOLES ENTRE CHAMP CHARLOT ET LA DENOUSE » et à plus de 3,2km de la ZNIEFF de type I « BORDS DE CHEMIN A L'EST DES MURETEAUX » :



- à plus de 2km de la zone des conservatoires d'espaces naturels « Prairies De Bel Air/Les Essarts » et de la d'arrêté de protection du biotope « Prairies De Bel-Air, Les Essarts, La Grande Curee » :

